

rétablissement de l'âme humaine dans la plénitude de son rôle et de ses puissances. Il importe d'autant plus de nous justifier à ce point de vue, que quelques bons esprits ont paru croire qu'on ne pourrait, sans danger pour l'immortalité, lier l'âme au corps par les fonctions de la vie, et que la formule péripatéticienne, dont nous n'avons pas craint de nous servir, l'âme est la forme du corps, la condamne à périr avec le corps lui-même.

Nous n'avons que faire de rechercher ici, après tant d'autres, si la doctrine d'Aristote est compatible ou incompatible avec l'immortalité, il nous suffit de faire voir que les destinées supérieures de l'âme ne sauraient être compromises par la façon dont nous entendons cette formule. Le mot forme a plusieurs sens. S'il s'agissait de la forme visible, extérieure, des lignes qui limitent un corps, de la figure d'une sphère, il est clair que l'âme ne pourrait pas plus survivre au corps que la figure elle-même à la chose figurée. Mais nous disons que l'âme est la forme du corps en un sens actif et non en un sens passif. Elle n'est pas la configuration, elle n'est pas l'empreinte, mais la puissance qui produit l'empreinte par laquelle elle se manifeste ; elle n'est pas ce qui est formé, mais ce qui informe ; ce n'est pas un effet, une résultante, mais une cause, un principe, le principe même de l'organisation et de la vie. Tel est le sens dans lequel nous avons dit que l'âme est la forme du corps.

Ajoutons que par là nous n'avons voulu qu'exprimer une des fonctions de l'âme et non définir l'âme tout entière.

Sans doute cette formule résume avec force et précision le rôle de l'âme dans l'organisation et ses rapports avec le corps ; mais nous n'avons pas oublié un seul instant que ces rapports sont une des attributions inférieures de l'âme et non pas l'âme tout entière. L'énergie vitale et organisatrice n'est pas l'unique faculté de l'âme, informer le corps